

Le plan de prévention

Objectifs pédagogiques :

- Identifier les obligations légales associées au plan de prévention.
- Savoir élaborer et mettre en œuvre un plan de prévention pour garantir la maîtrise des risques liés aux entreprises extérieures.

Public concerné :

- Responsable Santé-sécurité. / Préventeur.
- Responsable travaux neufs et maintenance.

Pré requis :

- Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Utilisation d'auxiliaire visuel (vidéo projection),
- Présentation, débats avec les stagiaires, travail en groupe pour étudier les exigences.

Modalités d'évaluation :

- Évaluation des compétences acquises via un questionnaire intégrant des mises en situation.

Validation :

- Attestation de formation

Durée :

- 2 jours (14h)

Tarif :

- Nous consulter

Calendrier :

- Selon les dates convenues avec le client

Lieu :

- En intra

N'hésitez pas à nous signaler, au plus tôt, vos besoins d'adaptation aux situations de handicap

Programme :

1 - La dimension réglementaire

- Périmètre du plan de prévention : dans quels cas précis l'engager ?
- Les obligations des entreprises : celle qui effectue les travaux, celle qui accueille les travaux.
- Ce que doit contenir un plan de prévention ; quelles sont les rubriques incontournables et les documents associés ?
- Les responsabilités pénales et administratives ; la jurisprudence.

2 - Rédiger son plan de prévention

- Planifier : identifier les étapes clés.
- Mener l'inspection préalable sur le terrain : les éléments essentiels à recueillir et vérifier.
- Réaliser l'analyse commune des risques, (ceux associées à la coactivités et ceux liés aux réalisations des travaux).
- Formaliser son analyse de risques, les documents obligatoires.
- Communiquer son plan de prévention.

3 - Assurer la maîtrise des risques identifiés

- Mettre en place et suivre un plan de prévention pertinent pour maîtriser les risques.
- Rédiger des documents applicables par les entreprises extérieures sur le terrain.
- Le contrôle pendant l'intervention de l'entreprise extérieure.
- Les obligations liées aux salariés des entreprises extérieures.
- Mettre à jour l'analyse de risques.
- Rédaction du protocole de sécurité, chargement et déchargement de marchandises : arrêté du 26/04/96.